

Communiqué

Paris, 22 juin 2022

**RENTREE DES CLASSES 2022**

**L’Agence du Don en Nature lance sa 14ème « Rentrée Solidaire »**

**26% des Français se privent assez souvent ou très souvent de fournitures scolaires pour leurs enfants[[1]](#footnote-1). Selon la Confédération Syndicale des Familles, la plus forte hausse du coût de la scolarité enregistrée est à trouver du côté de l’école élémentaire, où en cours moyen les augmentations peuvent aller jusqu’à +16,14% pour la rentrée 2022 soit un montant de 239,17€ par enfant ! Pour aider les plus démunis, l’Agence du Don en Nature donne le coup d’envoi de sa 14ème rentrée solidaire, une période de l’année incontournable pour toutes les associations et dont les dons actuels ne permettent pas de répondre à toutes les demandes.**

**Des entreprises fidèles au rendez-vous**

**Rentrée Solidaire en 2021**

**428 748** produits redistribués

**50 000** personnes touchées

**365** associations bénéficiaires
de l'opération

**78** départements touchés par l'opération

Chaque année depuis le lancement de l’opération Rentrée Solidaire, L’Agence du Don en Nature peut compter sur le soutien de son réseau d’entreprises partenaires parmi lesquelles : **Cultura**, **Papeterie Sill**, **Pilot**, **Viquel**, **3M**, **La plume dorée**, **Hamelin**, **Brita**, **Petit Bateau**, **Groupe Alkor**, **Royal Talens**, **Carpentra sign**, **OBERTHUR** ou encore **Maped**. Sans oublier les entreprises qui apportent un soutien financier : la **Fondation d'Entreprise Michelin** et **Eurazeo.**

Grâce à elles des milliers d’écoliers prennent le chemin de l’école équipés de cartables, cahiers, classeurs, pochettes, trousses, stylos, surligneurs, crayons et feutres, colles, règles, équerres mais aussi de vêtements entièrement neufs !

**L’Agence du Don en Nature renouvelle son appel aux entreprises qui en plus de s’inscrire dans la dynamique de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) font des heureux tant au niveau des parents que des enfants. Les besoins se font sentir plus particulièrement en matière de cartables, trousses et objets électroniques (calculatrices notamment) qui sont les objets les plus onéreux pour les familles.**

**Rentrée des classes 2022 dans un contexte instable**

Crise sanitaire toujours en cours, conflit russo-ukrainien qui s’enlise, inflation… L’accumulation de toutes ces difficultés frappe durement les populations et plus particulièrement les plus modestes et le tissu associatif. Des mesures gouvernementales telles que le bouclier tarifaire, la remise sur les carburants ou encore la prime inflation ne suffiront pas : elles n’auront qu’un effet limité sur les plus fragiles.

Si certaines familles s’apprêtent à toucher l’allocation rentrée d’une valeur de 400 euros, les associations demandent dès à présent une revalorisation.

 ***Pour toute demande d’interview ou de reportage (logistique et redistribution)*
Agence ComCorp -** adn@comcorp.fr
Léa Goujon – 06 61 29 37 60 / Ingrid Brégeon-Fall – 06 33 58 54 94

**A propos de L’Agence du Don en Nature**

Depuis 2008, L'Agence du Don en Nature lutte contre la précarité matérielle par la collecte de produits invendus neufs non-alimentaires auprès d'entreprises et leur redistribution à des associations œuvrant auprès de populations en situation de précarité (épiceries sociales et solidaires, établissements de la protection de l’enfance, centres d'hébergement, accueils de jour, etc.). En 2021, 10 millions de produits (hygiène, puériculture, entretien, vêtements, fournitures, jouets, articles d’équipement de la maison, etc.) ont été distribués à plus de 1200 associations partout en France.

1. Étude IFOP, Fondation Jean Jaurès et Agence du Don en Nature, « Consommation, privation et intégration à la société : Les Français face à la précarité matérielle », novembre 2021 [↑](#footnote-ref-1)